



COMPTE RENDU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 8 MARS 2022

Le CDAS du 8 mars 2022 était principalement consacré à un bilan de l'activité 2021 et aux orientations pour 2022.

Bilan d'activité pour 2021

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire qui n'a pas permis de mener à bien les actions habituelles : arbre de Noël pour les enfants et les nombreuses sorties. Dès lors, il avait été décidé d'étendre le bénéfice des cartes cadeaux de 30 € à tous les mineurs alors que jusqu'à présent cette prestation était réservée aux enfants jusqu'à 14 ans. Une seule sortie à Marseille/Cassis a été maintenue. Afin de « consommer » les crédits, a été souscrit un abonnement sur le site « tout apprendre » avec le bouquet presse permettant de bénéficier de diverses activités en ligne et l'accès à de nombreux journaux et magazines jusqu'au 31 août 2022. Il s'avère que cette prestation n'a pas eu le succès escompté et ne devrait pas être a priori reconduite en 2022 sauf si les circonstances sanitaires nous y contraignaient.

Orientations budgétaires et projets pour 2022

Le budget 2022 devrait permettre de financer l'habituel arbre de Noël, des chèques cadeaux pour les enfants et les prestations d'une psychologue. Après une mise en concurrence infructueuse, il a été décidé de reconduire le contrat de l'actuelle psychologue pour un an, renouvelable 3 fois. En outre, la situation sanitaire se normalisant, il a été programmé 3 sorties, l'appel d'offre pour le marché de Noël d'Annecy, les visites de Lyon et Pérourges n'ayant pas abouti. Un week-end au zoo de Beauval/ Chenonceau sera organisé en juin tandis que deux sorties à la journée seront proposées en mai et septembre d'une part à Lemptegy/Mont Dore et d'autre part à Charroux/Vichy.

Cette réunion a été l'occasion de nous délivrer divers données « sociologiques » sur les bénéficiaires des prestations sociales qui dépendent pas seulement de la DDFIP 42 mais également d'autres directions (Douanes, Direction de la concurrence ...). Les bénéficiaires sont composés de 1118 actifs, 707 enfants et 1731 retraités. Le budget alloué pour l'action sociale au niveau local s'élève à 9,57 € pour un actif, 3,19 € pour un retraité et 36,82 € par enfant.

Il a été également fait le point sur la restauration. On constate une baisse sensible de la fréquentation des restaurants en raison de la crise sanitaire et du développement du télétravail, ce qui fragilise ces structures. Il a été rappelé la primauté de l'offre d'une restauration collective, les tickets restaurant ne pouvant être mis en place qu'en cas d'impossibilité de proposer l'accès à un restaurant.